

Le Lien

Bulletin d'information édité par l'association
AGIR POUR L'AVENIR

107 allée des goélands

34280 La Grande Motte

@: agir.pourlavenir@free.fr

Année 2015 N°1

Avril 2015



EDITORIAL de Sylvie BERGER Présidente

UN an déjà, une éternité s'est écoulée depuis l'ahurissante victoire de

Stephan Rossignol aux municipales et sa surprenante élection aux allures de coup d'état à la tête de la Communauté d'Agglomération des Pays de l'Or. Cette année écoulée, nous permet aujourd'hui de dresser le bilan de la gestion de notre Maire en ce début de 2^{ème} mandat. Depuis mars 2014, le Maire n'a eu de cesse de détricoter tout ce qu'il avait mis en place. Sa ligne de ville en a pris un sérieux coup et trace des virages dangereux, plus rien à voir avec ce qu'il nous avait « vendu » en 2008. La ville a perdu ses accents de « fiesta », de lumières et de paillettes pour tomber dans un sommeil semi-comateux. Après avoir dépensé sans compter ce que lui avait laissé l'équipe Dunoyer et indifférent à toutes nos mises en garde, le voilà maintenant qui n'a plus qu'un mot à la bouche : faire des ECONOMIES ; accusant à tout va l'État, seul responsable à ses yeux de cette situation dramatique. L'Etat qui serre la ceinture des collectivités locales, pensant à juste titre qu'il reste du « gras », les collectivités locales ayant jusqu'ici fait peu d'efforts pour réduire leurs dépenses, ce qui est le cas pour La Grande Motte depuis 7 ans. Le constat est alarmant, et pourtant, en juin 2013, le maire avait dans les mains le rapport financier du cabinet privé « Finance Active », qu'il avait commandité quelques mois plus tôt. Rapport tenu secret. En janvier 2014 nous lui avons demandé communication de ce document, il a refusé. Nous avons saisi la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) qui a émis un avis favorable à notre demande, le Maire n'y a donné aucune suite. C'est donc contraints et forcés que nous avons saisi le Tribunal Administratif. C'est après avoir été informé de cette requête et les élections municipales passées que le rapport nous a finalement été communiqué. A sa lecture on comprend pourquoi le maire est resté sourd à nos différentes demandes. Dans le contexte électoral qui était celui de ce début d'année 2014, cette analyse financière qui contredisait de manière systématique la pseudo bonne gestion du maire, aurait fait l'effet d'un énorme pavé dans la mare, et le maire aurait été incapable de s'opposer à un rapport financier, qui n'allait pas dans son sens, mais qu'il avait lui-même commandité. Souvenez-vous, nous avons distribué pendant la campagne 2014 un document qui attirait l'attention des grand-mottois sur l'état des finances de la ville. Notre analyse était l'exact reflet des conclusions de l'audit de « Finances Actives » et pourtant le maire n'a pas hésité à nous qualifier de menteurs et d'incompétents ! Tous les grand-mottois sont en droit de prendre connaissance de ce document qui est un document administratif accessible à tous, et qui par ailleurs a été financé avec nos impôts. Vous trouverez, dans les pages suivantes, l'analyse des paragraphes les plus significatifs de ce rapport. Il est déplorable que le Maire n'ait pas eu le courage en son temps de le faire connaître. Il faut croire qu'il est difficile pour certains, de faire face à un échec, tout en affrontant la vérité et le jugement des autres. Pourtant quelqu'un de fraîchement élu conseiller général et adjoint aux finances de La Grande Motte m'a dit récemment qu'il fallait avoir le courage politique de dire la vérité, et ce, même à l'encontre de sa propre famille d'appartenance. A méditer !

Le site internet d'AGIR POUR L'AVENIR est à votre disposition
www.lagrandemotte-agirpourlavenir.fr

Sommaire :

- Gestion Budgétaire
- Le rapport Finance Active
- Le Centre Nautique
- Les Régionales

Gestion Budgétaire de notre ville: l'heure de vérité

Depuis quelques temps, notamment depuis les dernières élections, la gestion de notre commune provoque des remous. Remous qui se traduisent par des séances du Conseil Municipal particulièrement agitées et accompagnées de quelques instances judiciaires concernant notre Maire, et ce, d'après la presse.

Dans ces conditions il nous paraît indispensable de faire un état des lieux de ces affrontements qui portent d'une part, sur la **conception démocratique** du pouvoir municipal, et d'autre part, sur la réelle **situation financière du budget de La Grande Motte**.

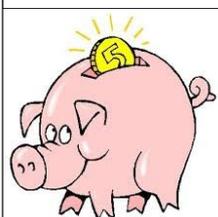
La Conception Démocratique

Lors de la mise en place des commissions municipales, le Maire a décidé, en invoquant la Loi, toute la Loi, d'écarter les membres de la minorité municipale, c'est-à-dire l'opposition, de toute représentation dans ces commissions à l'exception de celle « d'appels d'offres » imposée par la Loi.

La volonté manifeste d'écarter non seulement les groupes d'oppositions entraîne également la mise à l'écart des membres de sa propre équipe, les privant par le fait de toute participation aux projets municipaux du fait de l'absence de commissions. Le Maire se réservant à lui seul l'orientation de la politique municipale sans débat préalable.

Comment dans ces conditions, le Maire peut-il justifier son refus d'appliquer impérativement les dispositions de la Loi du 17 Juillet 1978 qui garantit au citoyen la liberté aux documents administratifs publics. Pour exemple : l'étude financière commandité par le maire auprès du cabinet privé spécialisé dans les finances publiques « Finance Active ». Pour l'obtenir, seule une requête au Tribunal Administratif de Montpellier a remis le Maire dans le droit chemin et le rapport en cause nous a été communiqué immédiatement. La Loi, toute la Loi, Monsieur le Maire.

La Véritable Situation Financière du Budget de La Grande Motte



Depuis quelques semaines, les discours et les écrits du maire font état de difficultés exceptionnelles pour équilibrer le budget 2015 en évoquant notamment une baisse historique de ce que nous reverse l'État appelée « Dotation Globale de Fonctionnement » dite DGF. Devant cette situation inédite, le Maire, déclare : « la municipalité doit engager des efforts sans précédents sur ses dépenses de fonctionnement et suivre une démarche globale d'économie en se recentrant sur l'essentiel, l'indispensable ». Le Maire ajoute que toute dépense sera jugée en fonction de l'utilité, de la pertinence et de l'efficacité, etc...

Il serait temps d'y penser !

On peut donc supposer que précédemment ce n'était pas le cas et qu'on utilisait l'argent des Grand-Mottois sans se soucier si on dépensait utile, indispensable, efficace, essentiel.

Essayons d'être clair :

Prenons les chiffres :

Diminution de la DGF..... **-700.000 euros**

Recettes nouvelles (droits de places, terrasses, stationnement)..... **+630.000 euros**

Donc un déficit à combler de **70.000 euros** et on nous annonce un excédent sur le budget de l'année 2014 de plus de 1 million d'euros !

Où est le problème ?

Un simple retour en arrière s'impose. Les dépenses de fonctionnement sont passées ces dernières années de 23 millions d'euros à plus de 25 millions d'euros. Soit une augmentation de plus de 2 millions d'euros alors que les recettes ont baissé. Malgré cela le Maire à toujours évoqué une bonne santé financière, mais la réalité est tout autre. Ce déficit de 70.000 euros prévisible justifie-t-il toutes ces déclarations alarmistes provoquant une véri-

Gestion Budgétaire (suite de la page 2)

Monsieur le Maire, au cours de vos mandats successifs depuis votre élection en 2008, vous avez pu bénéficier de recettes « exceptionnelles », c'est-à-dire non renouvelables dans le temps : aménagement du « point zéro », vente de la « prairie du golf, etc... pour un montant de plus de 8 millions d'euros. Et justifier ainsi par omission votre autosatisfaction en laissant croire que cet « autofinancement » était le fruit de votre bonne gestion. Exceptionnelles, ces recettes ne se reproduiront plus et il faudra maintenant gérer les recettes courantes qui sont bien moindres, ce qui entraîne vos gros problèmes actuels.

La Vérité

Toute cette agitation cache en réalité bien avant la diminution de cette fameuse DGF de l'État que dès 2013 une situation financière dégradée est dénoncée à mainte reprise et par différents organismes. En fait, dès 2014, Sylvie Berger et son équipe soit-disant « incompetents », dans un document diffusé pendant la campagne de 2014 intitulé: « La vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité », ont, chiffre à l'appui, dénoncé le dérapage de « l'autofinancement ». C'est-à-dire que les recettes courantes ne sont plus capables de couvrir le remboursement des emprunts. Et ce bien avant que ce soit confirmé par ce fameux rapport de « Finance Active » qu'on a voulu nous cacher et qui confirme l'analyse de notre groupe, soi-disant « incompetent ».

Lors du dernier Conseil Municipal, Sylvie Berger dont la compétence, le sens du service public et son attachement à La Grande Motte sont bien connus, a, dans une déclaration particulièrement remarquée, mis l'accent sur les dérives, les incohérences, les omissions volontaires d'informations de l'équipe actuelle (voir le texte de son intervention article suivant)

La situation financière de notre ville est grave. L'heure de vérité a sonné.

Roger Schaller
Ancien Trésorier Principal de la ville de Toulouse

Quand Sylvie BERGER s'adresse au maire lors du vote du budget au Conseil Municipal du 9 avril 2015

Monsieur le Maire,

Je tiens à préciser que, même si je siège seule au conseil, la préparation de ce conseil s'est faite avec mon équipe : Roger SCHALLER (dont les compétences en matière de finances publiques sont incontestables, à préciser que ni le Maire, ni son adjoint aux finances, ni moi, ne possédons le 10^{ème} de ses connaissances en la matière), mais aussi Michel COURS, Jean-Yves BOUGEROL, Annie BIANCHI, Maurice SEGALAS, William WISTE tous très au fait des problèmes budgétaires et de leurs conséquences.

Mon intervention ne sera guère différente de celle du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et le budget que vous nous présentez est sans surprise.

Ils confirment nos craintes sur la situation dégradée de La Grande Motte.

Vous avez bénéficié depuis 2009 de recettes exceptionnelles pour plus de 8 millions d'euros, héritage de l'équipe DUNOYER dont je faisais partie. Vous les avez dépensés années après années pour équilibrer vos budgets, dégageant ainsi un autofinancement fictif, qui n'était en aucun cas dû à votre bonne gestion. Ces recettes exceptionnelles ne se reproduiront plus, il vous faut maintenant gérer avec les recettes courantes ce qui entraîne les énormes difficultés actuelles.

Aujourd'hui, dans ce budget prévisionnel 2015, vous faites état d'une diminution de recettes liée à la baisse historique des dotations de l'état obligeant la collectivité à faire des économies, cette baisse ne représente en fait que 700 000 euros (1% environ du budget global de la ville), compensée par les hausses des diverses redevances d'occupation du domaine public par les commerçants, l'augmentation des droits de stationnement, et une diminution des dépenses de fonctionnement et si vous n'aviez pas fait un cadeau royal de 250 000 euros au Pasino, les économies et l'augmentation des recettes réalisées, couvriraient plus que largement la baisse des dotations de l'état.

Le problème est que votre budget est en réalité déficitaire, c'est pourquoi pour couvrir ce besoin de financement,

(suite page suivante)

Intervention de Sylvie Berger (suite)

vous faites voter les comptes administratifs en même temps que le budget de manière à pouvoir légalement affecter un excédent de 850 000 euros en section de fonctionnement et 4 millions dans la section d'investissement, ce qui n'est toujours pas suffisant puisque vous devez contracter un emprunt supplémentaire de 2 millions d'euros pour couvrir l'intégralité des restes à réaliser (contrats signés et en cours d'exécution)

De plus les recettes courantes sont insuffisantes pour dégager un autofinancement net qui permettrait de rembourser l'annuité de la dette d'un montant de 1 430 000 euros.



Pourtant, cette situation aurait pu être évitée car vous n'étiez pas sans ignorer l'impact de la crise économique de 2008, et, d'autre part, dès 2013 vous étiez informé de cette dégradation par le rapport du cabinet FINANCE ACTIVE commandité par vous. Ce rapport faisait état d'une absence d'autofinancement, donc pas de ressources propres pour financer l'investissement. Il constatait une augmentation des dépenses et ce graduellement depuis le début de votre 1^{er} mandat d'environ 3 % par an, et d'une diminution des recettes, de ce fait un effet ciseau clairement caractérisé, je cite p. 9

Ce rapport préconisait :

Page 12 :

« ...avec une épargne nette qui tend vers le négatif la ville devrait prévoir de limiter ses investissements et débiter un désendettement.....la section de fonctionnement n'est plus en mesure d'assurer le financement de l'annuité de la dette..... »

Page 10 de préciser :

«les comptes administratifs peuvent aussi être compliqués à partir de 2014-2015 du fait de la faiblesse de l'autofinancement..... ».

Et c'est l'exacte situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. C'est bien là le principal reproche que l'on peut vous faire, averti depuis 2013 de cette situation dégradée, mais guidé par vos ambitions électorales, vous n'avez tenu aucun compte des préconisations de ce rapport. Cette étude, financée par nos impôts, n'aura donc servi à rien. Aujourd'hui vous vous lamentez sur la baisse des dotations de l'Etat, alors qu'en réalité vous êtes seul responsable de cette gestion suicidaire. Vous dites maintenant que toute dépense sera jugée en fonction de l'utilité, de la pertinence de l'efficacité, ce qui laisse à penser qu'auparavant vous dépensiez notre argent sans tenir compte de l'efficacité, de l'utilité et de la pertinence. C'est tout simplement consternant.

J'ai voté contre ce budget qui est le résultat d'une mauvaise gestion. Le maire averti des dangers et des conséquences financière graves que représentait la crise économique que nous traversons depuis 2008, a continué à mener une politique sans conscience, avec toujours comme toile de fond ses ambitions personnelles.

Les prochains matins seront difficiles pour les porte-monnaie grand-mottois !

Le fameux Rapport Financier qui embête le Maire

Un rapport du cabinet spécialisé « Finance Active » daté de juin 2013 **diligenté par notre Maire** contient des informations intéressantes sur la gestion financière de notre ville. Toutefois la communication de ces informations n'étant pas très favorable pour le Maire, il est évident que celui-ci n'était pas disposé à publier un tel document en pleine période électorale, pouvant mettre en difficulté sa candidature aux élections de mars 2014.

Maintenant vous avez le droit de savoir et pour vous éviter une lecture fastidieuse, nous avons extrait les paragraphes et les graphiques les plus significatifs. Par contre, pour ceux qui souhaitent avoir une information complète, nous allons diffuser sur notre site en annexe et en format PDF l'intégralité de ce rapport.

Que lit-on dans ce rapport :

Page 5/36

« ...Ainsi les emprunts que la ville a pu réaliser en 2011 et 2012 auraient pu être amoindris. En revanche pour la suite, **le cumul des ressources propres est insuffisant** ce qui oblige la ville à devoir recourir à l'emprunt pour combler le manque. Les montants des emprunts évalués sont donc importants avec un risque pour la ville de venir fragiliser encore plus ses finances où les épargnes sont déjà faibles »

« D'une manière générale pour que la ville puisse conserver des indices financiers raisonnables les années à venir elle devrait être attentive à plusieurs éléments :- Conserver un ratio de désendettement en deçà du seuil d'alerte

- Adapter ses projets d'investissement à la capacité de financement et non l'inverse

- Avoir une gestion efficiente des dépenses de fonctionnement et accroître ses recettes afin de renforcer l'autofinancement »

Le Fameux Rapport Financier (suite de la page 4)

Page 8/36

... « Sur la période 2008-2016 les dépenses de fonctionnement sont attendues en hausse de plus de 5.85% alors que dans le même temps, les recettes enregistrent une baisse prévisionnelle d'environ 6% . Cette évolution prévue est le résultat de plusieurs effets anticipés qui contribuent à la **dégradation de l'excédent de fonctionnement.** »

Page 10/36

« Pour les années 2015-2016 il a été décidé d'un volume d'investissement annuel de 3.5M€ Étant donné la situation de l'autofinancement, une très grande partie de ces projets ne peut être financée qu'avec le **recours considérable à l'emprunt**..... De fait, les comptes administratifs peuvent aussi être compliqués à être équilibrés à partir de 2014-2015 »

Page 13/36

« L'encours de dette, ne cesse d'augmenter de 2013 à 2016..... »

« Compte tenu des hypothèses retenues, la collectivité doit emprunter des sommes plus importantes que par le passé »

Page 14/36

« Les indicateurs de l'encours de la dette par habitant ainsi que la capacité de désendettement sont tous les deux supérieurs aux moyennes de collectivités de même strate..... »

Ces quelques extraits démontrent la fragilité des finances de notre commune et constituent une mise en garde sur la politique à venir de la gestion des finances.

N'avait-on pas essayé d'attirer votre attention sur cet état de fait lors de la campagne des municipales ?

En effet nous avons rédigé un rapport succinct sur la situation financière de la ville mettant en évidence une détérioration des ressources propres nécessaires au financement de ses équipements.

Toutefois la parole de notre Édile à véhiculé d'avantage de confiance qu'une feuille de papier qui souhaitait rétablir la véritable situation de nos finances.

Et nous vous rappelons que pendant les 6 années où nous avons siégé dans l'opposition, nous n'avons eu de cesse de mettre le maire en garde sur les dérives de sa gestion en préconisant des économies.

Michel COURS

Du Rififi au Centre Nautique de La Grande Motte

La ville de LGM a décidé de confier la gestion du Centre Nautique à un prestataire privé

« **Nous ne laisserons pas mettre en doute l'honnêteté de l'équipe de l'école de voile et notre professionnalisme** » : c'est par cette phrase choc de la délégation du centre nautique reçu par le maire de LGM, Stephan Rossignol que l'entretien a commencé. La réunion avait pour but d'informer les employés administratif et sous contrat. L'ensemble de l'équipe, ne cache pas sa colère face à la décision de la ville de céder gracieusement le Centre Nautique, a une association, le « Yacht Club » déjà subventionné par la ville.



Dévoilée avant la campagne de mars 2014 par l'opposition, cette décision épingle certaines pratiques de gouvernance au sein de cette institution sportive. Elle a provoqué une belle pagaille politique au sein même de l'équipe du maire. Alors que certains élus locaux de la majorité pointent « une gestion financière saine et rentable », d'autres vont jusqu'à réclamer la démission de Brice Bonnefoux et de Thierry Bouvarel, adjoint aux finances, et adjoint aux sports, pour « leur manque de rigueur dans l'utilisation des fonds publics et le développement de la filière voile ».

Sauf imprévu, le gestionnaire sera choisi dans le dernier trimestre 2015 et prendra ses fonctions en début de saison 2016. La ville conservera-t-elle toutefois la maîtrise des orientations en matière de service public ? On peut en douter.

En clair, l'exploitant percevra les recettes pour le compte de la ville et toutes les décisions (en matière de tarifs, de plannings...) seront validées dans le cadre de la DSP (Délégation de Service Public).

« Le service n'était plus à la hauteur des attentes du public, explique Thierry Bouvarel, adjoint en charge des sports. Nous avons essayé de remédier à ces problèmes en interne, mais rien n'a changé. Nous avons donc, conformément aux recommandations du maire, et sa demande de réduction des dépenses, préféré mettre fin à la régie municipale ». En clair un constat d'échec de plus de la politique du Maire.

Les 4 agents du centre nautique, dont un cadre A, seront reclassés dans d'autres services municipaux, restent sur le carreau 6 contrats privés sans aucun avenir... Dont certains sont là depuis plus de quinze ans. Le Maire espère peut-être les « caser » au Pasino.

Du Riffi au Centre Nautique (suite)

Une nouvelle équipe, celle du futur prestataire privé, sera mise en place. « *Nous espérons remédier aux soucis récurrents de gestion et donner cette belle école de voile aux pratiquant du yacht club* », poursuit l'adjoint aux sports Thierry Bouvarel.

Il semblerait que l'adjoint aux sports ait très peu d'ambition pour l'avenir du centre en réduisant sa fréquentation au Yacht Club. Il y a urgence. Comme en témoigne l'audit réalisé par le cabinet FINANCE ACTIVE. La ville en faisant un cadeau aux Pasino de 1.000.000 d'euros et ayant une diminution de la dotation financière de l'état, cherche à réduire les coûts de fonctionnement mais le prix à payer est lourd de conséquence pour la jeunesse de notre ville.

Le YC, affichant discrètement son plaisir de récupérer gratuitement ce centre nautique, n'a aucune activité d'apprentissage de la voile pour le public à ce jour, rien n'est proposée aux 8700 Grand Mottois, tout est fait pour les pratiquants expérimenté. Le YC a par ailleurs fait l'objet de plusieurs « *absences imprévisibles de personnel d'encadrement pour les adhérents « club » ainsi que « de nombreux retards d'entraînement liés à l'arrivée tardive des entraîneurs »*. Surtout, faute d'entretien, le YC n'est pas toujours un modèle de gestion, ses locaux se dégradent de plus en plus. Quant au personnel du Yacht Club, c'est un véritable clan familial qui y vit, et ce depuis des années. L'ensemble des infrastructures auraient mérité une meilleure implication des intervenants principaux qui sont : la municipalité et les dirigeants du Yacht Club. Il en va de l'image de La Grande Motte

Outre le changement de gestion, la ville est contrainte à réaliser d'importants travaux à l'horizon 2017-2019. Pour cette nouvelle gestion de l'école de voile par le Yacht Club, cette « Délégation de Service Public » a-t-elle été votée par le groupe majoritaire au conseil municipal en pleine connaissance de cause ?

S.Rossignol éliminé des régionales

Et si Dominique Reynié régnait ?



En investissant le politologue Dominique Reynié, samedi à Sète, comme tête de liste de la droite et du centre aux élections régionales de décembre pour la grande région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, les élus UDI -UMP tentent un sacré coup de poker sur une terre qui les fuit depuis des années. D.Reynié n'est en effet ni un élu, ni même un politique. Du coup, ça « roumègue ». À peine passé le vote, il a fallu quatre tours de scrutin, le spectre de la division fratricide apparaît vraiment. « Un commentateur politique, un mondain de Paris », tacle le sénateur UMP héraultais Jean-Pierre Grand, à propos de D.Reynié. Bernard Carayon, maire de Lavaur (Tarn) battu lors du dernier tour (23 voix contre 16), ne s'est pas attardé dans les courives, seul **Stephan Rossignol**, battu dès le deuxième tour avec seulement 5 voix sur 40, attendait un signe du vainqueur, ce signe fut de très courte durée, juste pour la presse et les caméras. Issue de la société civile, D.Reynié a certes pris sa carte UMP, mais « il amène de l'oxygène, au moment où les citoyens veulent du nouveau, eux qui sont dans le doute vis-à-vis de la classe politique », résume Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, instigateur du mode de désignation.

La triste fin et la perte d'un espoir pour un candidat dépassé par les évènements

Après son élimination **Stephan Rossignol** déclare avec un pincement au cœur "sa fierté et un grand plaisir d'avoir participé à cette candidature et maintenant, le souhait de collaborer avec son expérience d'élu à la campagne de ces régionales". On veut



ramasser les miettes... Mais avec seulement 7 voix premier tour et éliminé dès le deuxième tour avec 5 voix par manque de soutien de sa propre formation politique du Languedoc Roussillon et plus précisément l'Hérault, il voit son avenir politique régional mis à mal pour ne pas dire condamné. En effet, le Sénateur-Maire de Sète et le Maire d'Agde soutenaient à fond le candidat D.Reynié, JP Grand ne soutenait pas Rossignol non plus et ainsi semblait vouloir lui rendre la monnaie de sa pièce concernant une ancienne demande d'investiture refusée par S.Rossignol alors secrétaire UMP de l'Hérault. On règle des comptes ! De nouveaux prétendants UMP Héraultais sortent du bois pour conduire la tête de liste dans le département. Avec le soutien de

François COMMEINHES, Gilles d'ETTORE Maire d'Agde est le mieux placé pour cette charge. Elie ABOUD quant à lui fait le dos rond et peut-être profite du fait que **S.Rossignol** battu n'aurait plus d'espoirs à prétendre de se présenter.

Stratégiquement, cette région semble ingagnable pour la droite.

Les deux régions actuelles, amenées à fusionner sont aux mains des socialistes : Martin Malvy côté Midi-Pyrénées, Damien Alary Languedoc-Roussillon. Autre élément de doute pour la droite : lors des dernières élections départementales, la gauche a fait plus que résister, remportant 11 départements sur les 13 que compte cet espace vaste comme l'Irlande.

Dur, dur pour la droite dans notre région.